Département de l'Avevron



SMICTOM NORD AVEYRON

PROCES-VERBAL Comité Syndical Séance du 9 août 2022

L'an deux mille vingt deux, le neuf août se sont réunis les membres du comité syndical du SMICTOM Nord Aveyron, à la Salle des fêtes de St Rémy de Montpeyroux, sur la convocation qui leur a été adressée par la Présidente Elodie GARDES.

Membres en exercice :	24
Présents :	14
Procurations:	3
Absents:	14
Quorum:	13

Présents:

BENEZET Alexandre, BRIEU Yolande, BRUNET Philippe, CAYZAC Raymond, DELMAS Christophe,

CASO BAPES Geneviève MONTARNAL Jean-Louis, ESCALIE Georges, FRANC Serge, GARDES Elodie, GASQ BARES Geneviève, MONTARNAL Jean-Louis, POULHES Jean-Louis, RAMES Jean-Louis, RISPAL Robert, SAINT CHELY Sabine.

Absents excusés suppléés :

ALAZARD Vincent suppléé par Sabine SAINT CHELY MOULIAC Philippe suppléé par Serge FRANCK PRADALIER Jean suppléé par Philippe BRUNET SCHEUER Bernard suppléé par Jean-Louis MONTARNAL

Absents excusés ayant donné procuration :

BOURSINHAC Bernard a donné procuration à Christophe DELMAS CAGNAC Christian a donné procuration à Elodie GARDES CESTRIERES Pauline a donné procuration à Raymond CAYZAC

Absents excusés:

BESSAOU Magali, CHAUFFOUR Cathy, CUDEVILLE Sylvette, DELMAS Jean, DELOUIS Xavier, FERAL Marielle, GAFFARD Laurent, IGNACE Pierre, LACAZE Marina, LALLE Jean-Michel, MAGNE Anne, RICARD Carole

Secrétaire de séance :

POULHES Jean-Louis

La séance est ouverte à 20h40 par Madame Elodie GARDES, Présidente.

Suite à l'appel des conseillers syndicaux, Madame la Présidente constate le quorum et proclame la validité de la séance.

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Administration générale
- Approbation du Procès-Verbal de la séance du 28 juin 2022
- Rapport d'activité 2021 du SYDOM Aveyron
 - Finances :
- Revalorisation tarifaire des marchés de prestations de service Avenant
 - Ressources Humaines :
- Ouverture de poste : Modification du tableau des effectifs
 - Redevance Spéciale :
- Point étape
 - Questions diverses

1/ ADMINISTRATION GENERALE

Secrétaire de séance :

Monsieur Jean-Louis POULHES est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 28 juin 2022 est adopté à l'unanimité sans modification.

Rapport d'Activité du SYDOM Aveyron - Année 2021

Conformément aux textes en vigueur, le SYDOM Aveyron établit chaque année un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets. Après une présentation de ce rapport par Madame la Présidente, Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical à l'unanimité prend acte du rapport d'activité du SYDOM Aveyron - Année 2021.

[Echanges]

- > Concernant l'organisation du « TRI-TOUR », il est précisé que c'est le SYDOM Aveyron qui gère son planning. Les demandes de venue du camion doivent être formulées auprès du SYDOM directement.
- > Concernant l'évolution des prix de revente des matériaux, il est précisé que le cours de la Ferraille baisse. Au moment de la signature du marché entre le SMICTOM Nord Aveyron et l'entreprise BOUDOU RECUPERATION (entreprise titulaire du marché) la reprise était de 266 € / tonne ; actuellement le prix de revente est descendu à 176 € (juin 2022).

2/ FINANCES

 Marché: « Enlèvement, Traitement et Valorisation des déchets issus des déchetteries - collecte et valorisation des emballages en verre issus des colonnes en points d'apport volontaire »: Lots n°1-2-3-4-7

Madame la Présidente expose que dans le contexte actuel de hausse des prix de certaines matières premières et de hausse des prix des approvisionnements (prix du gaz, du pétrole...), l'entreprise BRALEY a sollicité une révision du marché de prestation, cité en objet, pour les lots n°1, 2, 3, 4 et 7. Cette révision consiste à acter de nouveaux prix à compter du 1er août 2022, comme suit :

Pour les lots n° 1 - 2 - 3 - 4 - 7	Ancien prix	Nouveaux prix à compter du 1er août 2022
Rotation € / rotation :	130.00 €HT	143.00 €HT

Pour le lot n°2 : Bois manufacturé	Ancien prix	Nouveaux prix à compter du 1 ^{er} août 2022
Traitement BOIS MANUFACTURE (en Mélange) € / tonne	75.00 €HT	75.00 €HT
Traitement BOIS PALETTE € / tonne		30.00 €HT

Ouï cet exposé, et suite à l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres,

Madame la Présidente demande au conseil syndical de bien vouloir se prononcer sur cet avenant.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical, à l'unanimité, considérant et approuvant cet avenant, autorise Madame la Présidente à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents subséquents.

[Echanges]

- > Il est précisé que seul le tarif de la « rotation » de benne a été révisé de + 10%, ce qui porte le coût d'une rotation de benne à 143.00 €HT / rotation. Madame la Présidente rappelle qu'actuellement cette mission est également effectuée en direct par les services du SMICTOM Nord Aveyron (travail en régie). Elle rappelle que le coût de revient de cette activité en régie est inférieur au prix de la prestation. Cette augmentation de prix confirme l'importance de ce travail en régie plus avantageux.
- > Il est précisé qu'un nouveau tarif de traitement BOIS PALETTE a également été intégré à cet avenant. Moins onéreux que le prix du BOIS MANUFACTURE en mélange, il conviendra de mettre en place un tri supplémentaire en déchetteries pour séparer ces deux flux.
- > Actuellement, seule l'entreprise BRALEY a demandé une révision tarifaire. Concernant les autres prestataires, comme CHIMIREC MASSIF CENTRAL, la demande devrait intervenir au moment de la reconduction du marché à savoir le 1er janvier 2023.

3/ RESSOURCES HUMAINES

Madame la Présidente rappelle le lancement d'une offre d'emploi pour un poste d'agent de collecte dont la mission principale sera le TRANSPORT DE BENNES DE DECHETTERIES (poste polyvalent : d'autres missions transversales seront également effectuées, comme ripeur, gardien de déchetteries ,gardien de quai de transfert....). Cette offre a été publiée du 1er juillet au 31 juillet sur la plateforme « emploi territorial ». A l'issue, plusieurs candidatures ont été enregistrées. Deux candidats ont été reçus par les élus du bureau syndical pour un entretien individuel, le jeudi 4 août 2022. A l'issue le jury, (à l'unanimité) a donné un avis favorable à un candidat.

[Echanges]

Il est précisé que les deux candidatures étaient de très bonnes candidatures, ce qui démontre que le SMICTOM Nord Aveyron est attractif.

Actuellement en poste dans la fonction publique territoriale au grade d'Agent de Maitrise Principal, Madame la Présidente souhaite donc soumettre au vote l'ouverture d'un poste d'Agent de Maitrise principal.

Modification du Tableau des Effectifs : Création d'un poste d'Agent de Maitrise Principal :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Madame la Présidente expose au conseil syndical:

- Qu'en application de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifié portant dispositions relatives à la Fonction Publique Territoriale, il s'avère nécessaire de créer un poste d'Agent de Maîtrise Principal, à temps complet
- Que cet emploi sera pourvu en application du décret n° 88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux

Ouï cet exposé,

Madame la Présidente propose à l'assemblée :

la création d'1 emploi d'Agent de Maitrise Principal, permanent à temps complet.

la creation a Templor a Agent ac Matrise i Tincipal, permanent a tempe completi.			
Cadre d'emploi : AGENT DE MAITRISE			
Grade : AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL			
6			
7			

le tableau des emplois suivant au 10 août 2022 :

Cadre d'emplois	Grade/Emploi	Temps de travail	Nombre d'emploi	Postes pourvus	Postes vacants
Adjoint Technique	Adjoint Technique Territorial	Temps complet	13	10 Dont 1 en disponibilité	3
		Temps non complet	2	0	2
		Temps Complet Contractuels sur emploi permanent	2	0	2
	Adjoint technique territorial 1ère classe	Temps complet	1	0	1
	Adjoint technique principal de 2°classe	Temps complet	12	4	8
		Temps non complet	1	0	1
	Adjoint technique principal de 1°classe	Temps complet	2	2	0
Agent de maitrise	Agent de maitrise	Temps complet	11	8	3
	Agent de maitrise principal	Temps complet	7	6	1
Technicien	Technicien principal de 1° classe	Temps complet	1	0	1
Ingénieur	Ingénieur	Temps complet	1	1	0
Rédacteur	Rédacteur Principal de 2°classe	Temps complet	1	1	0
Adjoint Administratif	Adjoint Administratif principal de 1º classe	Temps complet	3	2	1
	Adjoint Administratif principal de 2° classe	Temps complet	4	1	3

Après en avoir délibéré, le conseil syndical, à l'unanimité :

- approuve la création de l'emploi proposé ci-dessus,
- et approuve la modification du tableau des effectifs ainsi présenté.

4/ REDEVANCE SPECIALE

Madame la Présidente rappelle l'instauration de le Redevance Spéciale au 1er juillet 2022.

Après un mois de recul, la collecte des données par les équipes du SMICTOM Nord Aveyron démontre que les quantités conventionnées sont cohérentes avec la réalité du terrain (à quelques exceptions près). La tendance constatée doit être vérifiée dans les prochains mois. Comme précisé lors de la dernière séance du conseil syndical, une nouvelle rencontre à l'automne (en novembre) sera prévue afin de faire le point avec les différents producteurs non ménagers pour ajuster les quantités pour la convention 2023.

[Echanges]

Il est constaté un réel engagement des Producteurs Non Ménagers dans la valorisation de leurs déchets et notamment par la mise en place du tri sélectif.

Ci-contre une illustration de conteneurs de tri remplis de « bon tri » qui avant la mise en place de la redevance spéciale étaient mis dans des sacs noirs et donc enfouis et non recyclés.

D'une manière générale, il est constaté sur ce premier semestre 2022, une forte augmentation des quantités de tri (+16%) et une diminution des ordures ménagères collectées (-7%).



5/ QUESTIONS DIVERSES

Gestion des collectes en période estivale :

Concernant les bacs de tri qui débordent : A cette période, le SMICTOM Nord Aveyron est sollicité régulièrement concernant des conteneurs de tri qui débordent. Il est précisé que les quantités de tri n'ont jamais été aussi importantes. L'extension des consignes de tri et la période touristique favorisent cet effet. Il est regretté que sur cette période touristique, l'image du territoire soit « ternie » par ces conteneurs débordants.

Des « repasses » (collectes supplémentaires) sont réalisées en tri et en ordures ménagères sur les points capitaux. Il est précisé que le contexte d'économie collective dans lequel le SMICTOM et les collectivités territoriales en général se trouvent doit permettre d'accepter que sur cette courte période des conteneurs de tri puissent déborder.

Concernant les manifestations : Il est précisé qu'il est important de faire remonter au service du SMICTOM Nord Aveyron les dates des différentes manifestations sur les communes afin d'anticiper au mieux le surplus de déchets à collecter (fête de village, ...).

Concernant l'odeur des poubelles : A plusieurs reprises les services ont été interpelés sur l'odeur des poubelles l'été. Il est précisé que les fortes chaleurs des dernières semaines favorisent l'odeur des poubelles. Des systèmes de gel neutralisant d'odeurs sont installés sur toutes les colonnes aériennes et enterrées afin de traiter les nuisances olfactives. Un lavage annuel est également organisé pour tous les conteneurs .

Informations diverses:

Madame la Présidente indique qu'elle a rencontré Monsieur Arnaud VIALA, président du Conseil Départemental de l'Aveyron le 4 juillet dernier afin de présenter la structure, l'action du syndicat et l'informer des différents projets (renouvellement du parc de matériel, optimisation du service de collecte, ...).

Elle précise qu'une intervention par les services a été effectuée en conseil municipal à Lassouts, le 6 juillet. Qu'une réunion publique aux habitants de la commune de Florentin la Capelle a été organisée le 4 juillet pour les informer de la modification de collecte sur le hameau de La Capelle (installation de colonnes aériennes).

Concernant les installations de colonnes en cours et à venir : Curières, Gages, Rodelle et Etude sur le Pont de Leth (Florentin).

Madame la Présidente précise qu'un courrier et un mail ont été diffusés aux écoles du territoire afin de proposer les interventions du SMICTOM Nord Aveyron.

Oléo 100 : Energie 100% colza :

Pour faire suite au dernier conseil syndical, un rdv a été fixé début septembre avec la société afin de vérifier la compatibilité d'un de nos camions de collecte et effectuer une expérimentation. Affaire à suivre.

****** L'ordre du jour étant clos, et plus aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 21h40.

La Présidente

Elodie GARDES

Le secrétaire de séance Jean-Louis POULHES